

Pépinières Viticoles Ph. ROSSET

Ch. de Jolimont 8 - 1180 Rolle

Tél. 021/825 14 68 – fax 021/825 15 83 – www.domainerosset.ch

Plantons la Vigne !

Quelques conseils de plantation et soins de la plante.

L'époque favorable de plantation de la vigne s'étend de mars à mai.

La distance de plantation varie de 80 à 150 cm en fonction du système de culture.

Labourez le terrain destiné à recevoir les plants à 30 ou 40 cm de profondeur.

Un sol de mauvaise qualité (p.ex. débris de construction) sera avantageusement remplacé par une bonne terre de jardin. N'utilisez en aucun cas pour la plantation du fumier ou un engrais, améliorez éventuellement le sol avec un peu de tourbe très mouillée.

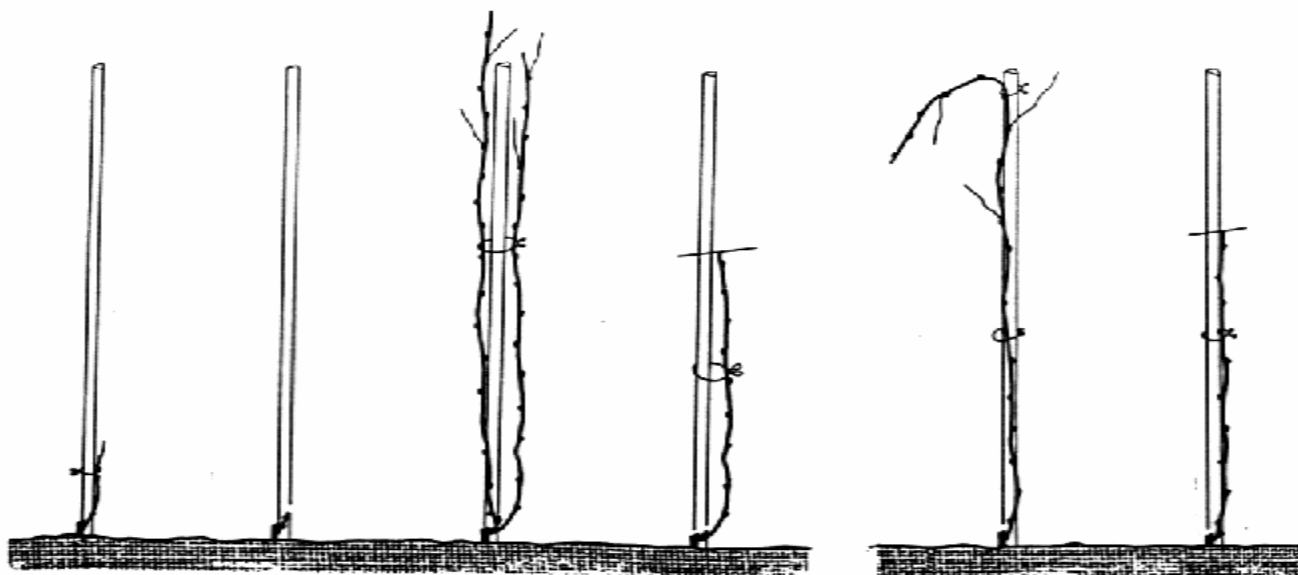
1. Avant la plantation, laissez si possible tremper le plant quelques heures dans de l'eau.
2. Coupez les racines à 5 cm du talon.
3. Creuser un trou à la bêche et placez le pied du plant à une profondeur de 20 cm en prenant soins de bien répartir les racines à plat, (contre un mur, disposez le plant en travers pour éloigner le talon de celui-ci).
4. Recouvrez les racines de terre fine en tassant légèrement, puis comblez le trou et arrosez copieusement.
5. Plantez un tuteur à côté du cep, il servira à attacher la jeune pousse qui formera le tronc.
6. Durant l'été, laissez pousser seulement la plus forte pousse en l'attachant au tuteur.
Pour les années suivantes voir les dessins de schéma de taille ci-dessous.
7. Arrosez régulièrement le plant la première année.

La sensibilité de la vigne aux maladies varie beaucoup selon le cépage et selon son emplacement. Des poudrages suffisent à protéger des ceps isolés. Pour des treilles importantes, les pulvérisations sont préférables. Demander conseil aux magasins spécialisés vendant ces produits.

La vigne est une plante peu exigeante en fumure, grâce à son système racinaire très développé, elle prospère normalement même dans des terrains pauvres. Semer de l'engrais si nécessaire.

Pour plus d'information, procurez-vous le livre : LA VIGNE (éditions Rustica).

Conduite de la Vigne jusqu'à la formation du tronc.



Vigueur insuffisante en 1re année :
On rabat à deux yeux à la taille de 2e année.
Le tronc sera formé la 3e année.

Vigueur suffisante en 1er année:
On forme le tronc à la taille de
2e année.